



Ateliers de concertation pour l'aménagement du quartier de gare de Gonesse

19 mars 2024

grandparis
aménagement

ACCUEIL

grandparis
aménagement

Un projet inscrit dans la stratégie du Territoire, une méthode renouvelée pour mettre en œuvre le projet

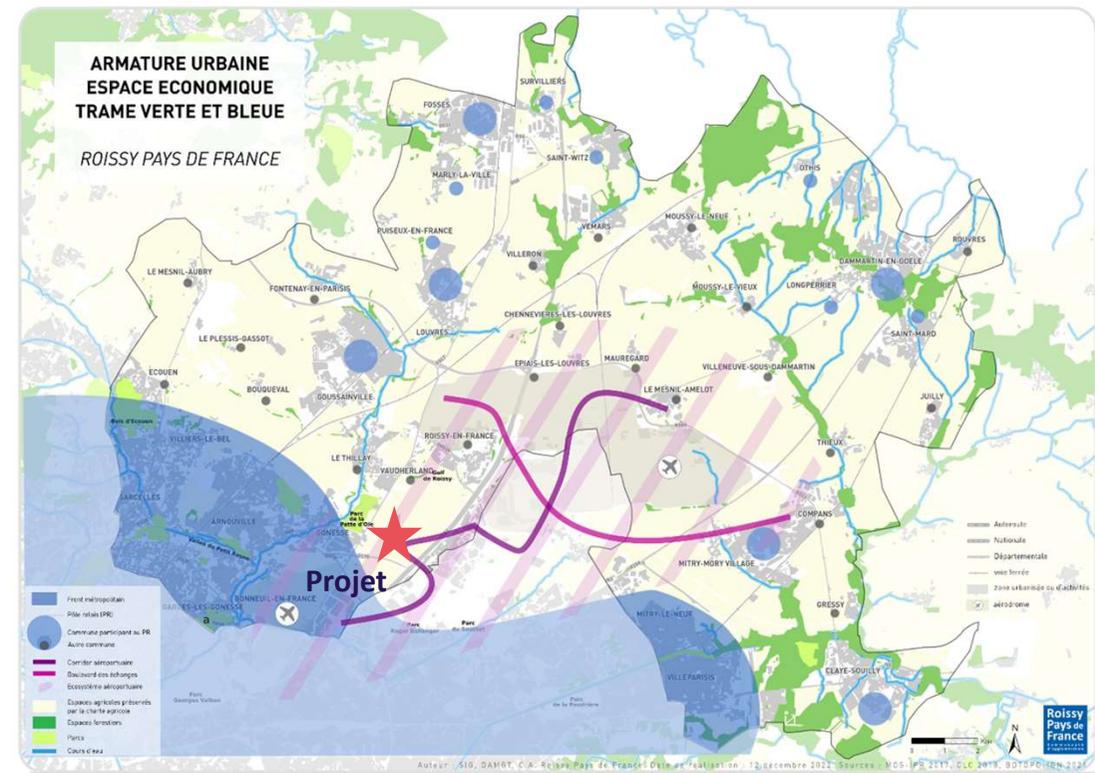
Un projet qui découle d'un ensemble de **politiques territoriales** et d'un **projet de territoire** traduit au sein de plusieurs documents cadres :

- Le **Schéma de Cohérence Territoriale** approuvé en 2019
- La **Charte Agricole** du Grand Roissy signée en 2019, qui préserve 16 245 ha de terres agricoles à l'échelle du territoire
- Le **Plan Climat Air Energie Territorial** adopté en 2021
- Le **Projet alimentaire territorial** (obtention du Label en 2023)

Une **approche partenariale**, dans le cadre d'une **Société Publique Locale d'Intérêt National à capitaux 100% publics**, réunissant Grand Paris Aménagement, la CA Roissy Pays de France et le Conseil Départemental du Val d'Oise.



Un projet par et pour le Territoire



Un projet valdoisien structurant porté par l'Etat et les collectivités

En mai 2021 annonce du **Plan Val d'Oise** par le Premier Ministre, **confirmant la réalisation de la gare du Grand Paris Express de la ligne 17 , l'aménagement des 110 ha autour de la gare, ainsi que l'implantation d'une cité scolaire internationale.**

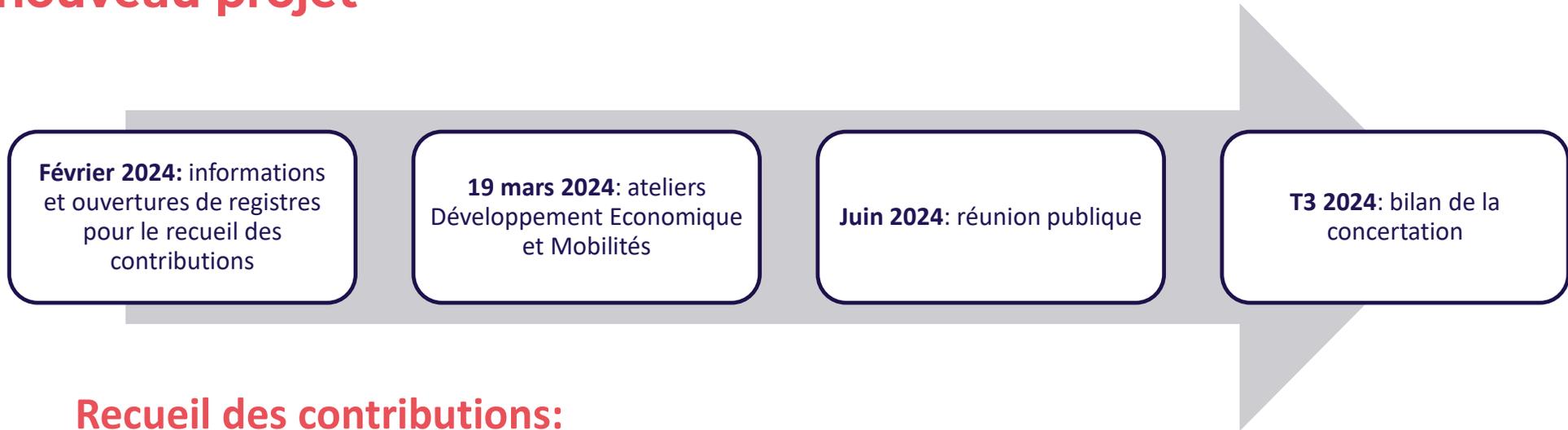
- Importance pour le Val d'Oise de **développer à l'Est du Département un nouveau pôle économique créateur d'emplois**
- Volonté de poursuivre l'ancrage du Val d'Oise dans la **dynamique économique de la Région Ile de France** en appui sur le projet Agoralim et les atouts du site
- **Renforcer l'offre en transports en commun** pour les habitants par le développement de **BHNS**.
- Affirmer la place du Val d'Oise dans le **réseau du Grand Paris Express** en mettant en perspective une nouvelle ligne de Métro , qui reliera tout le Val d'Oise aux principaux pôles d'emploi.



Le calendrier prévisionnel du projet



Une démarche de concertation pour accompagner la définition d'un nouveau projet



Recueil des contributions:

Ateliers et réunions publique

Registres physiques mis à disposition du public:



- Accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 Rue de Paris)
- Pôle Population Education et Solidarité de la Ville (1 Av. Pierre Salvi)

Formulaire de contact en ligne accessible depuis le site internet de Grand Paris Aménagement

Déroulé de la séance

Temps 1 en séance plénière

17h30 : Introduction et présentation générale

Questions – réponses

18h10 : Présentation d'éléments de contexte généraux sur les enjeux de développement économique/formation et Mobilités

Temps 2 Travail en ateliers

Développement économique et formation

18h40 : Forum Débat

19h15 : Restitution

Pause

Mobilités

19h40 : Forum-débat

20h15 : Restitution

Temps de convivialité

Le périmètre du projet

Un nouveau projet à définir sur les 110 ha autour de la gare.

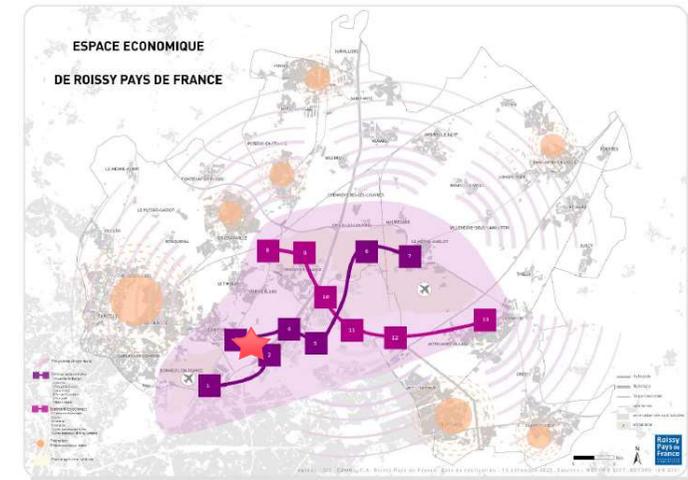
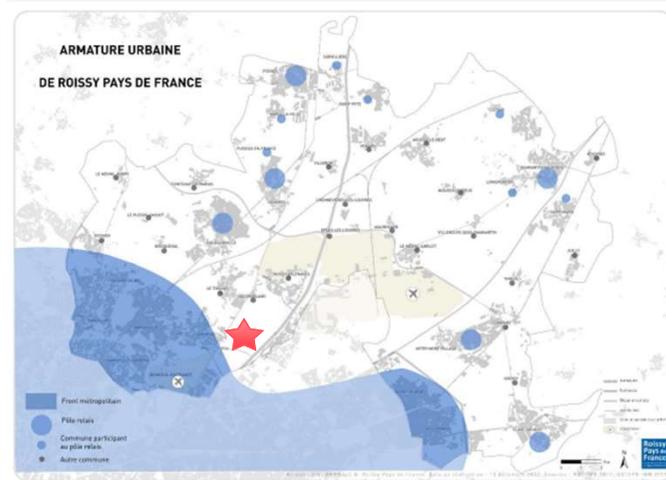
-  Périmètre de la ZAC actuelle (2016) environ 300 ha
-  Secteur de 110 ha à aménager autour de la gare – périmètre d'étude
-  Zone agricole protégée de 400 ha



Un projet situé au sein de l'armature multipolaire du Territoire, amené à jouer un rôle structurant...

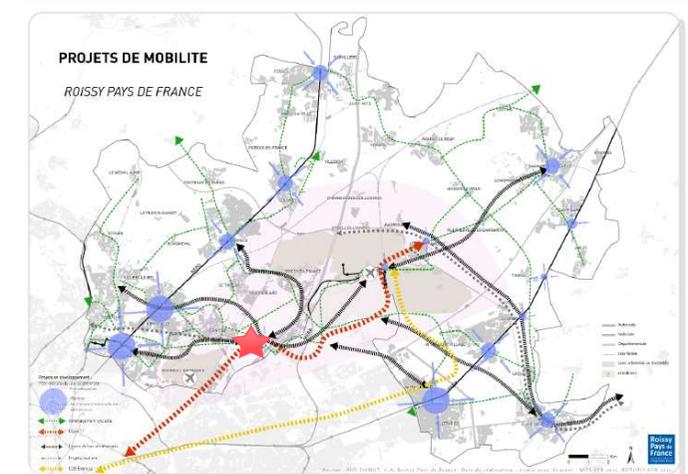
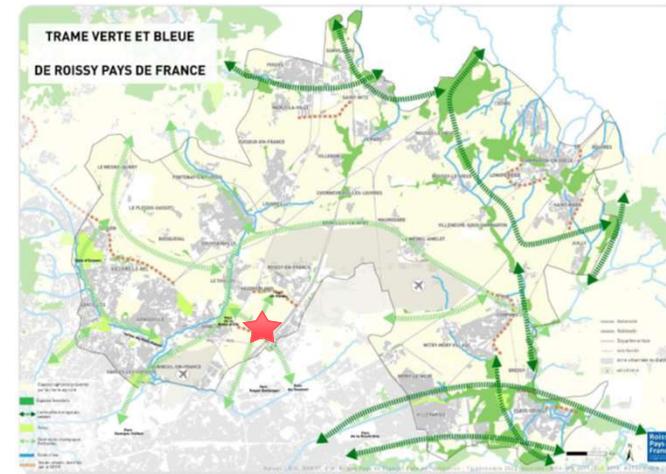
Des polarités complémentaires

- Les communes du **front métropolitain** sont des lieux privilégiés de reconquête urbaine.
- Les **6 pôles « relais »** ont un rôle moteur pour l'accueil de nouveaux habitants et le développement de fonctions urbaines. **Les gares constituent des pôles d'échanges multimodaux** et l'intermodalité est un enjeu fort.
- Les **communes des espaces périurbains et ruraux** connectées aux pôles relais notamment grâce à des liaisons cyclables.
- Les **espaces économiques d'échelle régionale** autour des deux aéroports, notamment le **corridor aéroportuaire**.



La structuration d'un territoire des proximités, garant de la transition écologique

- Le **réseau de transport multimodal** : renforcement des liaisons domicile/travail (modernisation du réseau ferré, réalisation de la ligne 17, mise en place de TC et d'aménagements cyclables) et aménagement des pôles gares.
- La **trame verte et bleue** : préservation et valorisation d'espaces réservoirs connectés par des liaisons écologiques à maintenir, renforcer ou créer -> renforcement de la **biodiversité**, amélioration du **cadre de vie**, limitation de la consommation foncière.



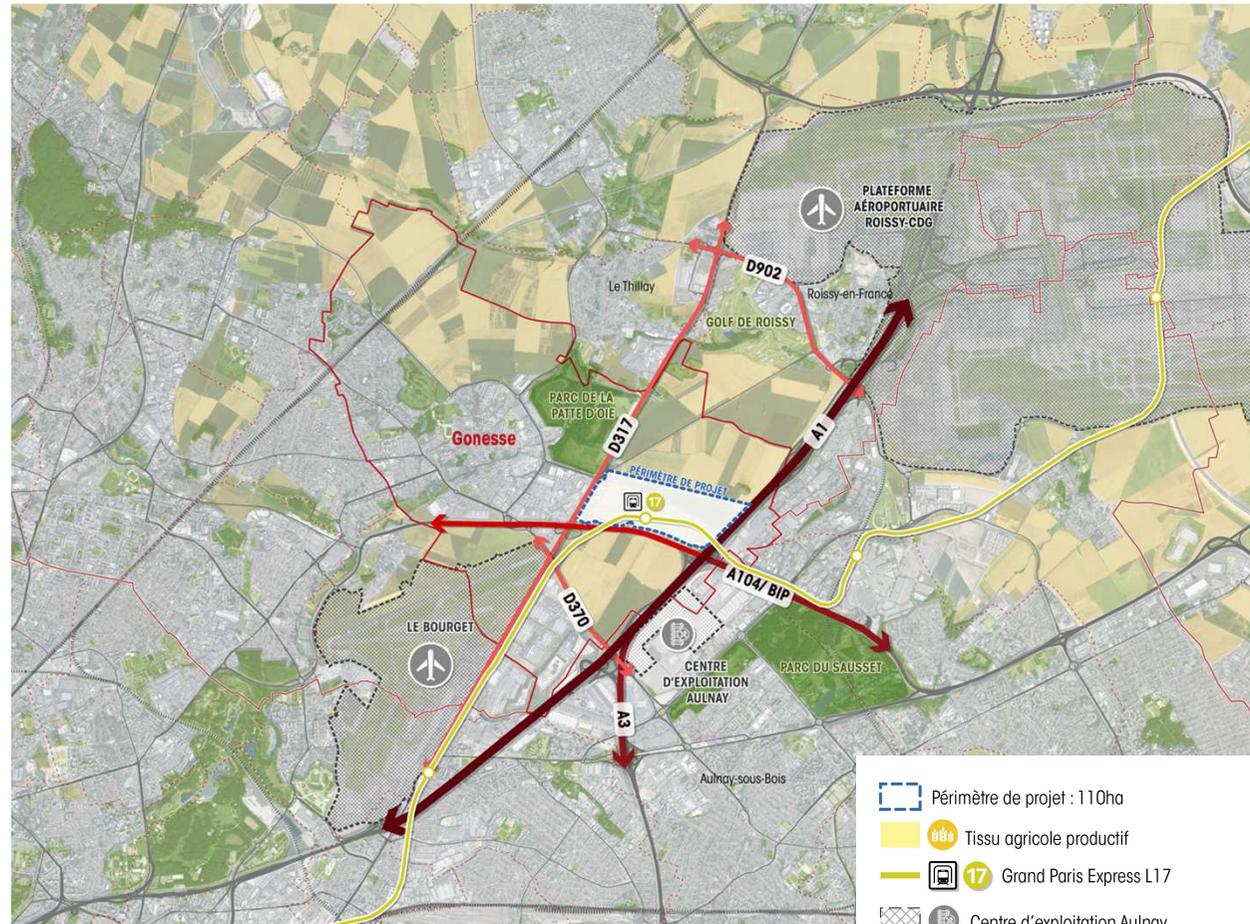
Un site enclavé au sein d'un territoire marqué par de grandes infrastructures de transport qui bénéficie d'atouts remarquables

Aujourd'hui,
un territoire structuré par :

- **Des infrastructures de transport routières et aériennes** (autoroutes, plateformes aéroportuaires) qui génèrent un certain **enclavement**
- **Un développement urbain** marqué par des plaques d'activités économiques **peu connectées entre elles**

Un site de projet caractérisé par un
positionnement stratégique et pluriel ...

- **Un positionnement aux portes de la Métropole du Grand Paris**, au cœur d'un **écosystème économique**
- A l'interface entre **tissu agricole productif et continuum urbain**
- Une **desserte en transports exceptionnelle**
- **L'arrivée du Grand Paris Express vient conforter le rôle structurant du site à l'échelle du Territoire**



- ▭ Périmètre de projet : 110ha
- Tissu agricole productif
- Grand Paris Express L17
- Centre d'exploitation Aulnay
- Aéroports et plateforme aéroportuaire
- ↔ Infrastructures routières

Les objectifs du projet pour les 110 ha

Les grands enjeux identifiés pour le projet

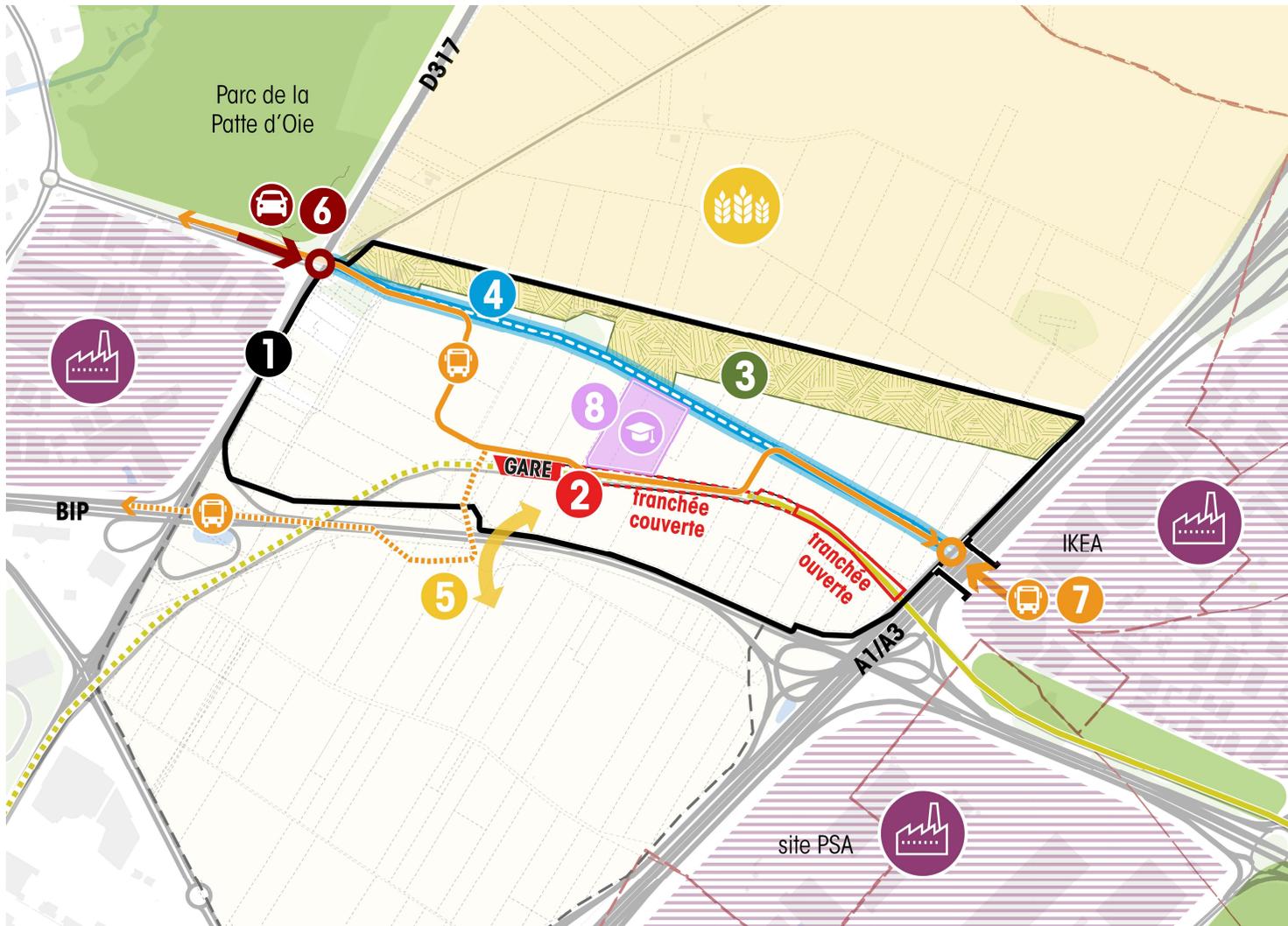
- Renforcer la **dynamique économique** du territoire et **créer des emplois** à destination des habitants du territoire
- Contribuer au **désenclavement** de l'Est du Val d'Oise
- Concilier les enjeux de développement économique et de **transition écologique**

Les objectifs du nouveau projet

- Implanter des **activités économiques tertiaires et productives**, notamment thématiques sur les filières de la **bio économie**.
- Aménager un **pôle gare multimodal** autour de la future gare GPE.
- Implanter des **équipements publics structurants** pour le territoire, répondant notamment au besoin de développer **l'offre de formation** sur le territoire.
- Au sein de la **lisière agricole**, accueillir des projets de **production agricole à vocation expérimentales, sociale, pédagogiques**.



Les éléments structurants qui conditionnent l'aménagement du site



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

-  Zones d'Activité Economique existantes
-  Espaces verts majeurs
-  Zone Agricole Protégée (ZAP)
-  Ligne 17 GPE

INVARIANTS

-  **1** Périmètre de 110ha
-  **2** Gare GPE et tronçon aérien de la ligne 17 (SGP)
-  **3** Lisière agricole en Zone Agricole Protégée
-  **4** Canalisation existante du SEDIF (800mm diamètre)
-  **5** Accès au sud du triangle, nécessaire pour l'exploitation des terres agricoles
-   **6** Accès existant depuis gonesse
-   **7** Parcours BHNS , existant et en projet
-  **8** Franchissement existant sur l'A1 pour le BHNS
-   **8** Cité Scolaire Internationale

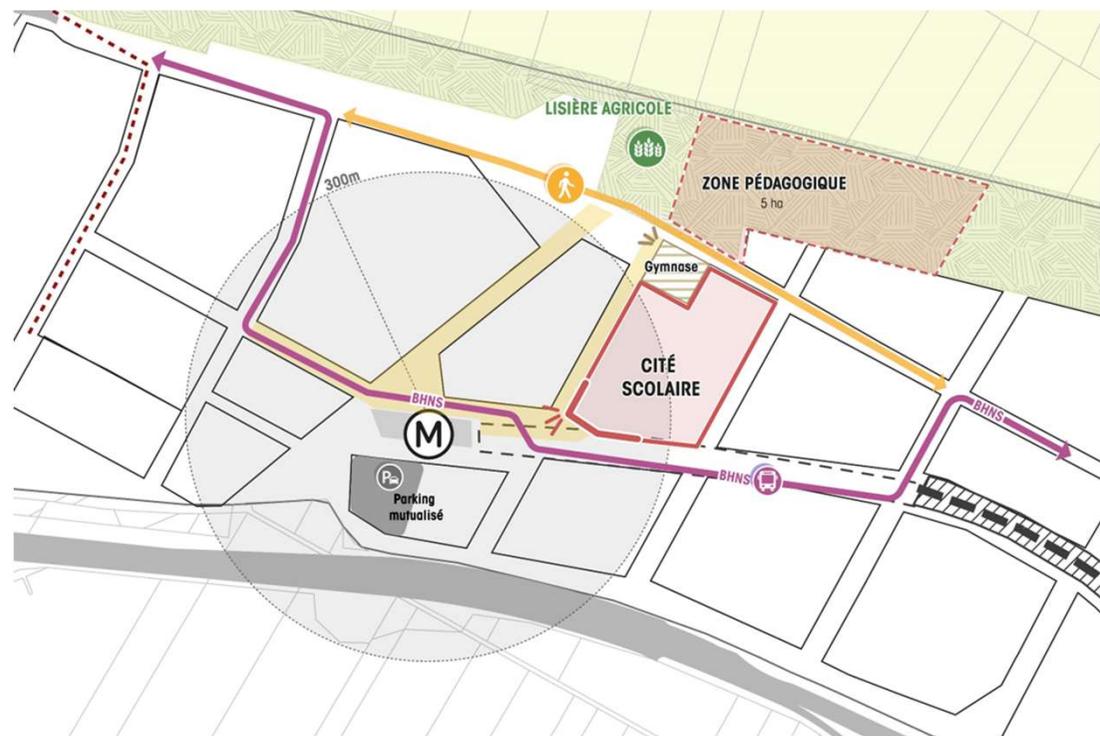
La Cité scolaire internationale, un élément structurant de renforcement de l'offre de formation pour le territoire et la Région

Programme :

- Un **collège** d'une capacité de 600 places
- Un lycée de 1 715 places dont **un lycée agricole et un lycée polyvalent** (général et technologique)
- Une **exploitation pédagogique sur 5 ha** liée au lycée agricole
- **Orientation internationale**: création de **filière d'excellence** avec apprentissage de langues étrangères
- Espaces sportifs, boutique et restaurant pédagogiques ouverts sur le quartier

Calendrier :

- Ouverture prévue à la **rentrée 2027**



Questions

grandparis
aménagement

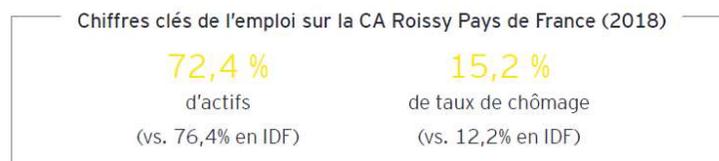


Focus sur les enjeux de formation et de Développement économique

grandparis
aménagement

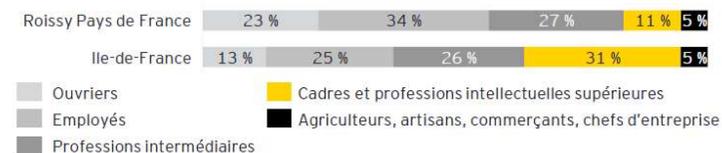
La nécessité de renforcer l'offre de formation et d'emplois pour les habitants du territoire

Un territoire marqué par un fort taux de chômage et un faible niveau de qualification

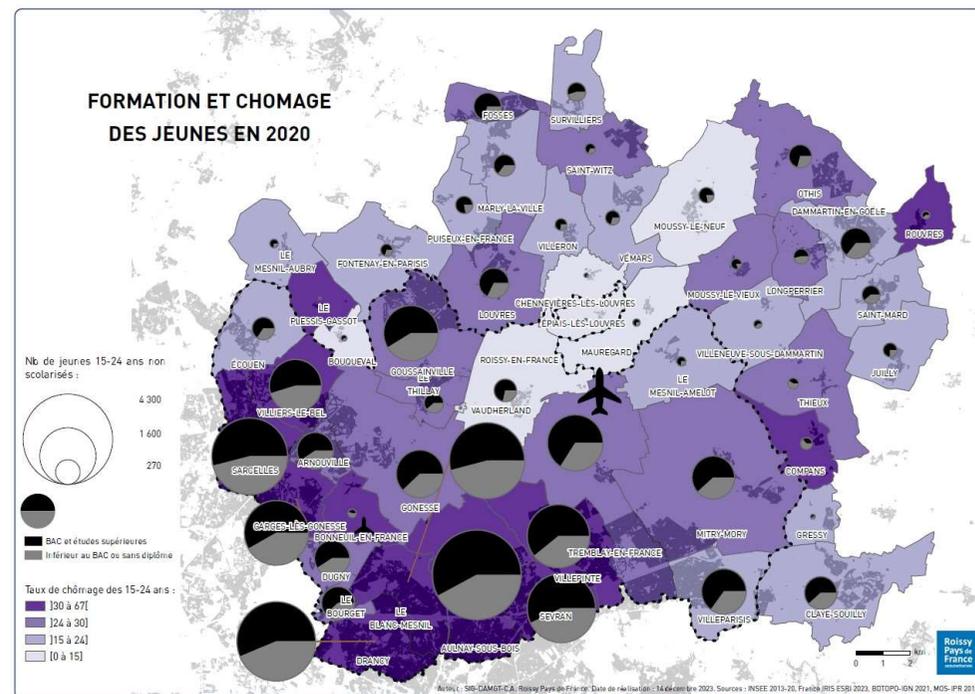


Source : INSEE RP 2018

Répartition des actifs en emploi par catégorie socio-professionnelle (2018)



Source : INSEE RP 2018



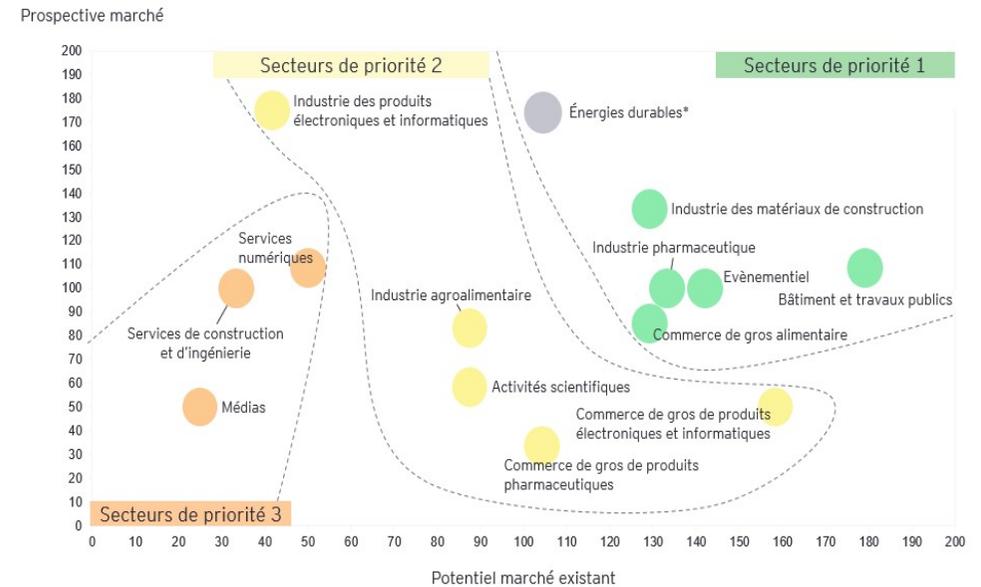
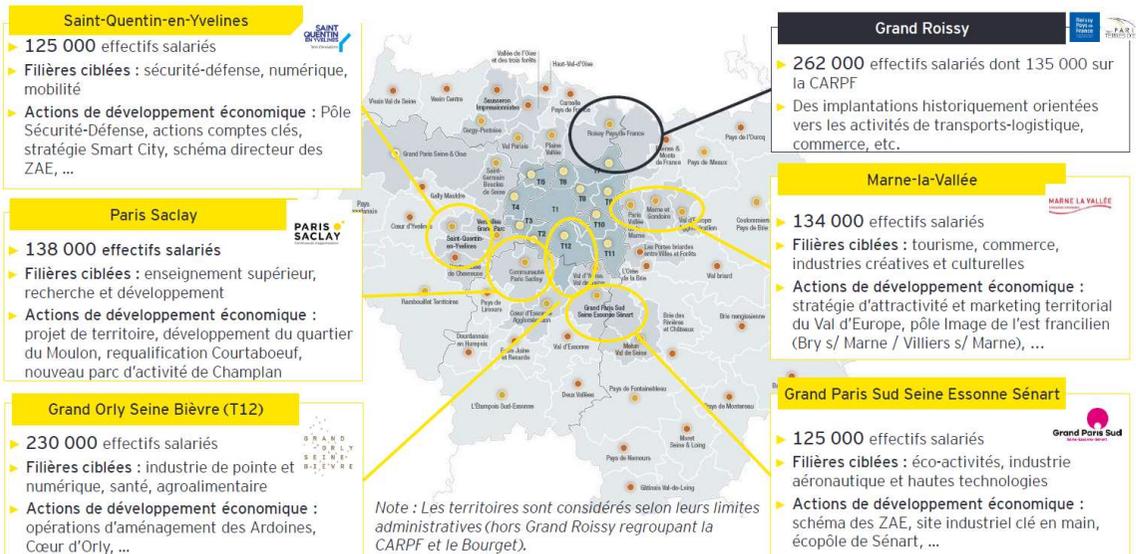
1/3 de la population du Territoire ne dispose d'aucun diplôme et un **taux de chômage de plus de 15%**

Un **faible niveau de qualification**: près de 60% des actifs du Territoire sont ouvriers et employés

Un enjeu de renforcer la dynamique de diversification économique du Territoire

La nécessité pour le Territoire de se distinguer, dans un environnement francilien fortement concurrentiel

Analyse du marché et du potentiel de 14 filières économiques en 2022 (par le cabinet EY):



68 Source : ACCOSS, INSEE, Analyse EY

CA Roissy Pays de France - Rapport final de diagnostic du positionnement économique du territoire

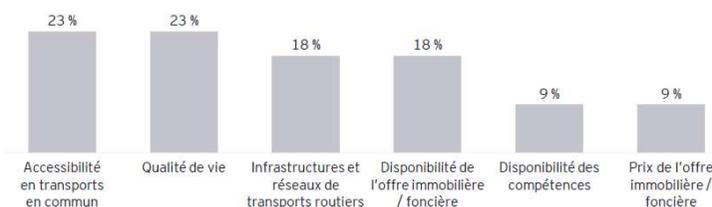


L'aménagement du triangle de Gonesse: un levier pour impulser cette dynamique de diversification économique

Une stratégie de développement économique territoriale fondée sur:

- **Une diversification économique pour renforcer la résilience du territoire au travers des 6 filières prioritaires**
- **Le renforcement du corridor aéroportuaire et de la ceinture de la plateforme, lieux privilégiés pour l'accueil d'activités productives**
 - ❑ Des implantations liées à l'incompatibilité de certaines activités de l'économie productive et logistique avec l'habitat.
 - ❑ Des réponses aux critères d'implantation des chefs d'entreprises : proximité des matières premières, du bassin de consommation et de la main d'œuvre, coût d'accès au foncier, accès autoroutier, écosystème existant.
- **La sobriété foncière**
 - ❑ La réduction de moitié des surfaces à vocation économiques en extension urbaine prévues au SDRIF actuel (16 245 ha d'espaces agricoles préservés dont 102 ha ayant une vocation économique au SDRIF, restés en zone agricole par choix volontariste au SCOT)
 - ❑ Une stratégie fondée sur la reconquête de 10 zones d'activités économiques existantes couplée à des projets de nouvelles zones d'activité maîtrisées.
- **Un haut niveau d'exigence environnementale**
 - ❑ Des objectifs d'atteinte de hauts standards environnementaux : matériaux biosourcés, locaux, ou de réemploi, gestion des déchets, maîtrise des ressources en eau, production d'énergies renouvelables, densité des constructions et mutabilité du foncier, desserte par les transports en commun et les réseaux cyclables.

Enjeux clés sur lesquels le territoire doit se renforcer pour attirer des entreprises, selon les présidents d'associations (en % du total des réponses)



Source: étude EY menée pour le compte de la CARPF en 2022

L'ambition du projet :

Créer un écosystème à haute performance environnementale autour des filières de la bio économie



Mettre en place un écosystème autour des filières de la bioéconomie



Inventer un quartier exemplaire sur le plan environnemental



Créer un cadre de vie attractif pour l'ensemble des usagers du site

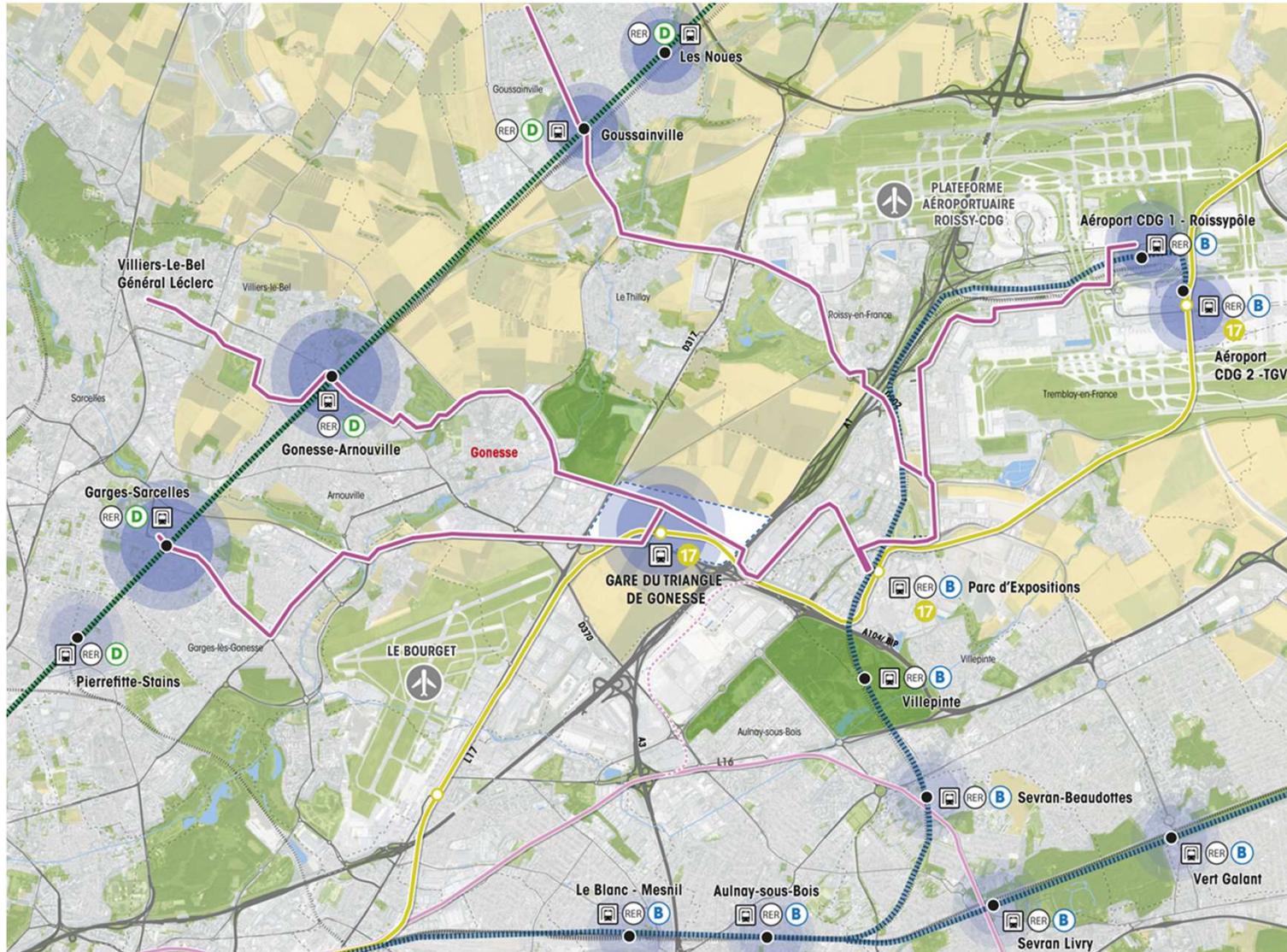
Nous vous proposons d'investiguer ces 3 dimensions dans le cadre des ateliers participatifs



Focus sur les enjeux de mobilités

grandparis
aménagement

A terme, un maillage territorial dense en offre de mobilité



- Périmètre de projet : 110ha
- Tissu agricole productif
- Trame verte
- RER B
- RER D
- Ligne BHNS
- Métro GPE Ligne 17
- Métro GPE Ligne 16
- Pôle multimodaux

Le Grand Paris Express et la ligne 17

565 000
habitants concernés

26,5 km de ligne
dont 5,5 km en aérien

9 gares
dont 5 en correspondance

60 000 voyages / jour
x2 les jours de salon / grand événement

3 gares
en commun avec la ligne 16



Les mises en service

2024
Ligne 14 jusqu'à
Saint-Denis – Pleyel

2026
Ligne 17 jusqu'au
Bourget – Aéroport

2028
Ligne 17 jusqu'au
Parc des Expositions

2030
Ligne 17 jusqu'au
Mesnil-Amélot

La future gare Gonesse

7 240 m²

de surface

4 niveaux

13,5 m

de profondeur des quais

54 m

de longueur des quais

2028

date de mise en service

Architecte de la gare :
Atelier Novembre



« Située au sud-est de la ville, la future gare Gonesse accélérera la mobilité de tout un territoire qui bénéficiera d'une nouvelle alternative de transport durable. »

DE GONESSE
A AEROPORT D'ORLY

Aujourd'hui > Demain
1h50 > **54 min**

DE GONESSE
A SAINT-LAZARE

Aujourd'hui > Demain
1h00 > **25 min**

Perspectives non contractuelles – © Atelier Novembre / Société des grands projets

Aire d'accessibilité depuis la gare Gonesse

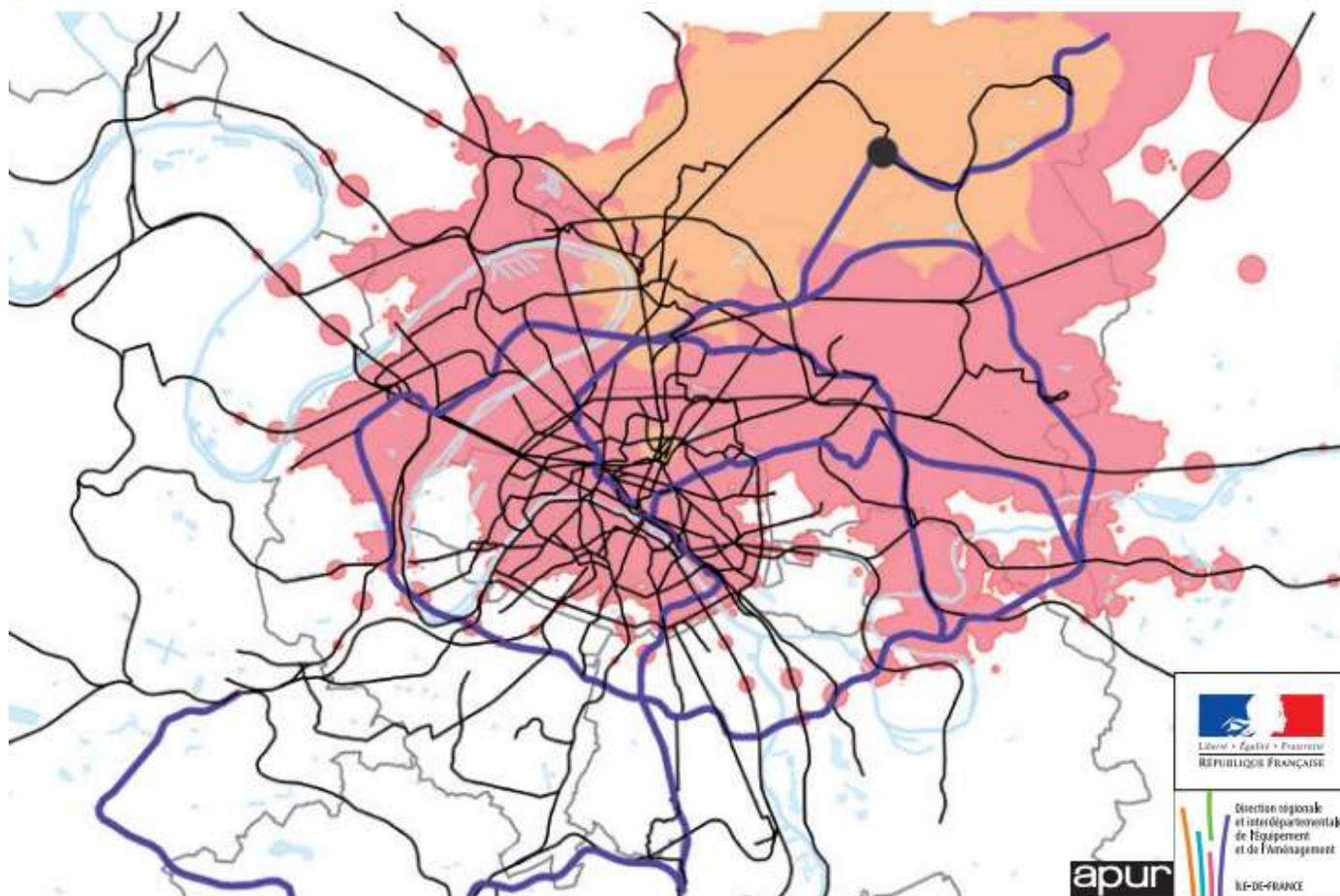
Tri Gare Gonesse

Aires d'accessibilité
de la métropole par les principaux
transports en commun

-  RGPE
-  autre réseau de transport
(train, RER, métro, tramway)
-  gare de départ

Aire atteignable en moins de
45 min. depuis la gare de départ

-  2013
-  horizon 2030



Le calcul de ces surfaces isochrones tient compte d'une fin de parcours en marche à pied (5km/h). L'isochrone est déterminé à partir de la principale station de transport en commun (RER, métro, Tram ou bus) la plus proche de la future gare. Les projections d'emplois accessibles en 2030 tiennent compte à la fois de l'amélioration de l'accessibilité des territoires et de la croissance projetée de l'emploi.

Sources : DRIEA, SCEP 2013

Evolution de l'accessibilité depuis la gare Gonesse pour un trajet de 45 minutes en transports en commun : Territoire : + 253 % / Emplois : + 836 %



apur

L'ambition du projet :

Constituer un pôle multimodal structurant pour le territoire



Renforcer l'accessibilité et l'offre d'intermodalité du territoire



Organiser efficacement les mobilités sur le futur quartier



Constituer une nouvelle polarité pour le territoire

**Nous vous proposons d'investiguer ces 3 dimensions
dans le cadre des ateliers participatifs**



Temps 2: travail en atelier

Répartition des participants dans les salles